LA MESURE 33

LA LOI DE KOHR APPLIQUÉE À L'OCÉAN ET À LA PÊCHE

CAMPAGNE DE BLOOM DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU BUDGET EUROPÉEN

DOSSIER DE PRESSE SOUS EMBARGO JUSQU'AU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026 À 6H



« Partout où quelque chose ne va pas, quelque chose est devenu trop grand »

Leopold Kohr,
philosophe et économiste



TOUT DISPOSITIF HUMAIN A UNE ÉCHELLE PROPRE

En deçà, il est utile : il sert la fin pour laquelle il a été conçu. Au-delà, il bascule. Ce n'est pas une intuition vague : c'est l'une des découvertes les plus opérationnelles, et les plus refoulées, de la pensée du XX[e] siècle.

« Leopold Kohr l'a formulée d'une phrase[1], qui tient lieu de loi : partout où quelque chose va mal, quelque chose est devenu trop grand. Non pas mal géré, mal intentionné – trop grand. La taille n'est pas une circonstance parmi d'autres du dysfonctionnement : elle en est souvent une cause première, celle que l'on cherche partout ailleurs parce qu'on refuse de la voir là. Ivan Illich a donné à cette loi son concept : le seuil de contre-productivité[2].

Ce n'est pas une dégradation graduelle : c'est une inversion qualitative. L'outil ne devient pas moins efficace ; il devient contraire à sa fin. Il est devenu l'inverse de ce qu'il prétend être. Au-delà du seuil, ce n'est plus la même activité un peu poussée : c'est l'outil qui détruit la condition de possibilité de ce qu'il prétend produire. (…)

Mais une panne de fonction ne suffit pas. Le concept technicien de la contre-productivité donne le seuil et la négation interne : il dit que le retournement est une affaire d'échelle, donc qu'il a un lieu, qu'on peut le chercher, le mesurer, le situer sur la règle des mètres. (…) La corruption de l'essence, chez Aristote, donne ce qui manque : non plus seulement une fonction qui se renverse, mais une essence qui se trahit. Ce qui franchit le seuil ne tombe pas en panne de sa fin : il devient sa propre négation tout en gardant la forme et le nom de ce qu'il nie. (…)

À partir d'un certain seuil, un bateau de pêche cesse d'être un instrument de pêche. Il devient un instrument industriel de destruction de la pêche et de son monde vivant, dont la fin n'est plus un métier de subsistance – avec sa culture, sa vie portuaire, les ventes dans les criées – porté par le prélèvement renouvelable, mais la liquidation accélérée des forces de régénération de la vie marine, au bénéfice du capital qu'il mobilise. Un chalutier surgélateur de quatre-vingts mètres ne gâche pas la pêche : il liquide la possibilité même d'une pêche autour et d'une pêche future. Il consomme la force de régénération halieutique qui rend la pêche pensable comme activité durable. Et cette inversion n'est pas seulement écologique : elle est aussi alimentaire, technique, économique – et toutes ces mesures se retournent au même seuil.

Ce seuil, nous l'appelons le seuil de contre-pêche. *(…)*

La pêche méga-industrielle n'est pas le sommet de la pêche, elle en est la corruption au sens aristotélicien, sa négation interne : le moment où l'activité, en dépassant son échelle, cesse de servir sa fin propre – prélever sur l'océan une part qu'il peut renouveler, nourrir un monde social, faire métier – pour ne plus servir que la rentabilité du capital qu'elle mobilise. La fin a basculé. Le moyen est devenu fin.

Une activité qui a la forme d'une pêche et la fonction d'une extinction ne mérite plus d'en porter le nom. Et pourtant elle le porte. C'est ici que le concept cesse d'être une affaire de philosophie pour devenir une affaire de pouvoir. »

Extraits du livre *Reprendre la mer*,
Claire Nouvian, Baptiste Morizot, Daniel Pauly
à paraître aux éditions Les Liens qui Libèrent
le 30 septembre 2026

1. Leopold Kohr, The Breakdown of Nations, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1957 ; trad. fr. L'Effondrement des puissances, Lyon, Le Pas de côté, 2022. La formule « wherever something is wrong, something is too big » traverse l'ouvrage.
2. Ivan Illich, La Convivialité, Paris, Seuil, 1973, pour la contre-productivité des outils au-delà d'un seuil ; et Némésis médicale. L'expropriation de la santé, Paris, Seuil, 1975, pour la contre-productivité paradoxale appliquée à la médecine.

SOMMAIRE

Aux prémices de notre campagne :
L'intraitable urgence de l'océan et des pêcheurs 5

La réforme du budget européen : le trimestre de tous les possibles pour sauver l'océan et les pêcheurs européens 7

Une nouveauté radicale dans le domaine de l'océan :
Le livre *Reprendre La Mer* 8
Quatrième de couverture 9
Biographies des auteur·ices 9

Rapport : 33 Mètres. La longueur maximale tolérable pour l'océan 10

Rapport : La Grande faillite océanique 12

Conclusion 13

Nos demandes 14

Les chiffres clefs 15

Les publications de BLOOM 16

À propos de BLOOM 18

LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS DANS CE DOSSIER DE PRESSE DEMEURENT SOUS EMBARGO JUSQU'AU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026 À 6H

AUX PRÉMICES DE NOTRE CAMPAGNE : L'INTRAITABLE URGENCE DE L'OCÉAN ET DES PÊCHEURS

EN FINIR AVEC LA *CONTRE-PÊCHE*

Le secteur de la pêche comme l'océan sont exsangues.

Depuis 1974, les captures de la pêche européenne sont en chute libre et les emplois, comme les ports de pêche, saignés à blanc[3]. Crise après crise, la pêche périclite, les ports se vident et de plus en plus de territoires côtiers sont laissés à l'abandon. Les écosystèmes marins, quant à eux, ont été déforestés par une trop grande pression de pêche et des engins à fort impact environnemental tel que le chalut de fond. Il en résulte qu'aujourd'hui, 97% des eaux européennes sont considérées «dans un état problématique»[4]. Des décennies de politiques publiques n'ont pas seulement échoué à régler les crises successives du secteur de la pêche et à empêcher la dégradation inexorable du milieu marin, elles ont contribué à *générer* le problème et à maintenir intactes les causes structurelles de la destruction des écosystèmes marins, des emplois, des ports de pêche et de la souveraineté alimentaire de l'Union européenne. En quelques dizaines d'années et en raison d'une série de choix publics néfastes, la pêche est passée d'une activité artisanale à une activité méga-industrielle fondée sur l'exploitation maximale des animaux marins, au profit non plus de l'alimentation des humains mais d'une poignée d'investisseurs, spéculant sur le poisson comme matière première interchangeable: une «commodité» financiarisée.

Les politiques publiques nationales et européennes ont contribué à constituer des flottes de pêche démesurées, tant par le nombre d'unités que par la taille des navires de pêche. Progressivement, les pêcheurs européens ancrés à un territoire, à un port de pêche et une pratique ancestrale et souvent familiale, se sont retrouvés en concurrence directe avec des navires d'une taille inhumaine, allant jusqu'à 145 mètres, et utilisant les engins les plus destructeurs et énergivores qui existent: des chaluts (de fond ou pélagiques) et des sennes (technique à fort impact, apparentée au chalut).

Si les dirigeants politiques veulent sincèrement conserver des ports de pêche en Europe, défendre les pêcheurs européens et reconstruire une économie de la pêche qui ne soit pas contre-productive et dépendante des subventions publiques, ils n'ont pas d'autre choix que d'œuvrer immédiatement, résolument et radicalement, car les ports de pêche et les pêcheurs artisans sont *littéralement* en train de disparaître de nos paysages.

Simultanément, l'océan est soumis à la pression exponentielle d'un changement climatique hors de contrôle. Les canicules marines dévastent les écosystèmes marins, la Méditerranée se tropicalise, plus de la moitié des stocks de poissons des eaux européennes dépassent les limites biologiques de sécurité, le réchauffement des eaux génère des migrations extrêmement rapides des poissons (de l'ordre de 6 km par an) vers les pôles, et la hausse, tout aussi rapide, du niveau de la mer, qui commence désormais à submerger une partie du littoral européen, ports de pêche compris.

Le constat est sans appel: l'océan, longtemps pensé inépuisable, a perdu la moitié de sa vie marine et plus de 90% de la biomasse des poissons de grande taille. En mer du Nord, la dégradation est plus prononcée encore: 66% des débarquements proviennent de populations de poissons en mauvais état[5]. Quant à la Mer Baltique, les scientifiques, qui ont longtemps alerté dans le vide

3. Entre 1970 et 2022, l'Allemagne a vu son nombre de pêcheurs divisé par cinq, l'Espagne et la France par quatre, l'Italie, le Portugal et la Pologne par trois, les Pays-Bas par deux et le Danemark par onze. Loin de s'atténuer, la tendance s'accélère au contraire: entre 2013 et 2023, le secteur de la pêche a perdu 25% de ses emplois à temps plein , avec un effondrement particulièrement marqué dans les pays où la pêche artisanale est historiquement la plus importante.
4. Marine Messages III. State, pressures, and choices for the future of Europe's seas. ETC-BE Report 2026/3. European Topic Centre on Biodiversity and Ecosystems. 80 pp. + Supplementary Material. doi: 10.5281/zenodo.21358681

sur la pression de pêche intenable, parlent désormais «d'effondrement», avec des conséquences socio-économiques aussi désastreuses que celles générées par l'effondrement de la morue des bancs de Terre-Neuve en 1992. L'océan, principal régulateur du climat mondial, en surchauffe, acidifié, est en train de perdre sa capacité à absorber les excédents de chaleur et les émissions de gaz à effets de serre produits par nos activités.

Répondre à la gravité des crises demande une mesure exceptionnelle

Face à la triple gravité sociale, économique et environnementale qui percute l'océan et le secteur de la pêche, il a fallu rompre avec les postures habituelles: émettre des constats, des alertes et des injonctions à appliquer les recommandations scientifiques ne suffit plus. Défendre l'ensemble du secteur de la pêche européenne relève de l'urgence vitale. Et l'urgence appelle de l'exceptionnel. La gravité appelle de la radicalité, c'est-à-dire la résolution des problèmes à la racine.

Identifier le point de tolérance maximale vis-à-vis des destructions

Pour ne pas rater ce qui constitue sans doute, à l'aune de la réforme actuelle du budget européen, l'un des derniers virages pour sauver ce qu'il reste de la pêche européenne et des écosystèmes marins européens, il a fallu penser à l'échelle systémique et identifier le point à partir duquel le gigantisme, qui a été financé et encouragé par l'Union européenne, détruit plus de richesses sociales, biologiques et économiques qu'il n'en produit.

Limiter la taille des navires: une des onze «règles d'or» de la pêche durable

Dans une publication scientifique capitale parue en 2024, les plus grands chercheurs du monde avaient redéfini la «durabilité» des pêches[6], de façon à mettre un terme à l'usage à tort et à travers de ce concept par des enseignes de la grande distribution ou des labels peu scrupuleux. Parmi les onze «règles d'or» que les chercheurs avaient définies pour qu'une pêche puisse être considérée «durable» au niveau mondial, figurait le principe de limitation de la taille des navires. Chacun·e reconnaissait que les navires de très grande taille généraient des problèmes en chaîne, mais identifier le point au-delà duquel la pêche devient un gâchis de ressources et ne devrait plus être tolérée requérait une démarche scientifique à part entière, longue et complexe.

C'est ce que BLOOM a entrepris au sein du groupement de recherche «Pêche d'avenir» que nous avons constitué en 2022 avec plusieurs scientifiques de l'Institut Agro Rennes Angers, du Muséum national d'Histoire naturelle, de l'EHESS et des membres de la société civile. En croisant de nombreux critères – économiques, écologiques, sociaux et géospatiaux – les chercheurs de BLOOM ont été capables d'identifier la «Longueur Maximale Tolérable» pour l'océan, une «LMT», destinée à redessiner entièrement les politiques publiques de l'Union européenne et au-delà: 33 mètres.

Ces travaux font l'objet d'un rapport inédit de BLOOM rendu public le 28 septembre: *33 mètres. La Longueur Maximale Tolérable pour l'océan*.

33 mètres est la métrique qui fixe une nouvelle ligne de partage entre ce qui relève de la pêche (avec tous ses segments: artisans, semi-industriels et industriels) et ce qui se situe au-delà et n'en est plus: la «contre-pêche», comme l'argumentent la fondatrice de BLOOM Claire Nouvian, le philosophe Baptiste Morizot et le spécialiste mondial des océans, le professeur Daniel Pauly, dans un livre à paraître le 30 septembre *Reprendre La mer* aux éditions Les Liens qui Libèrent.

Ce point de tolérance identifié par les chercheurs de BLOOM rebat les cartes du débat européen actuel visant la réforme du budget de l'UE pour la période 2028-2034. La Longueur Maximale Tolérable, comme d'autres mesures prioritaires telles que la fin du financement des pratiques destructrices et énergivores comme le chalutage de fond, ou encore le soutien financier aux pêcheurs artisans et à la protection et restauration de la biodiversité, feront l'objet de débats parlementaires et de votes au sein des commissions de la Pêche du Parlement européen ainsi que dans la commission parlementaire ad-hoc formée de la commission des budgets (BUDG), de la commission de l'agriculture et du développement rural (AGRI) et de la commission du développement régional (REGI) du

5. Vermard, Y., Ulrich, C., & Pawlowski, L. (2026). *Bilan 2025 du statut des ressources halieutiques débarquées par la pêche française en 2024 – Hexagone et Outre-mer* (Version 1, 2 mars 2026). https://archimer.ifremer.fr/doc/01012/112398/126792.pdf

6. Roberts, C., Béné, C., Bennett, N. et al. Rethinking sustainability of marine fisheries for a fast-changing planet. npj Ocean Sustain 3, 41 (2024). https://doi.org/10.1038/s44183-024-00078-2

Parlement européen. Ces débats capitaux auront lieu grâce aux amendements déposés par plusieurs députés.

Défendre tout le secteur de la pêche, les territoires maritimes européens et l'océan passera par le démantèlement des navires ogresques de 33 mètres et plus, détenus par la poignée d'oligopoles méga-industriels qui ont pris le contrôle des flottes, des quotas de pêche ainsi que des organes de représentation des pêcheurs à travers l'Europe. C'est ce que les députés des groupes des Verts/ALE (Greens/EFA) et The Left (GUE/NGL) soumettront au vote des autres élus européens au cours des mois qui viennent.

Ces votes s'inscriront dans un constat plus large d'échec cuisant des politiques européennes depuis plusieurs décennies à faire bon usage des fonds publics. C'est ce qu'une série de rapports de BLOOM a démontré récemment en procédant à des analyses inédites des finances publiques européennes, qu'il était jusqu'ici impossible de mener en raison de la piètre qualité ou de l'inaccessibilité des données de subventions publiques. Retrouvez l'ensemble de nos analyses inédites sur les subventions publiques et le modèle économique des pêches en fin de document.

LA RÉFORME DU BUDGET EUROPÉEN : LE TRIMESTRE DE TOUS LES POSSIBLES POUR SAUVER L'OCÉAN ET LES PÊCHEURS EUROPÉENS

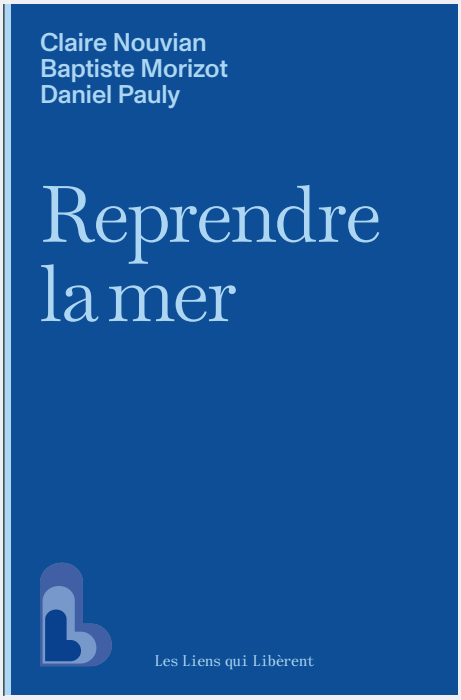
Depuis plusieurs mois, les négociations sur le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne ont commencé à Bruxelles : elles portent sur la répartition du budget de **1800 milliards d'euros** de l'Union européenne pour la période 2028-2034 et détermineront les priorités européennes pour les sept prochaines années. Dans cette enveloppe, **3,5 à 7 milliards d'euros seront fléchés au secteur de la pêche** pour les sept années à venir.

Cette révision budgétaire donne l'occasion de mettre structurellement fin à la recette du désastre d'un financement public soutenant un modèle de pêche destructeur des richesses, des emplois, des villes portuaires, de notre souveraineté alimentaire et du climat. Chaque année, l'argent des Européens contribue à maintenir à flot un modèle néfaste pour nos économies et nos territoires, et des activités de pêche déficitaires qui ne parviennent plus à être rentables sans soutien public, mais il n'y a aucune fatalité à cela.

Le cadre financier pluriannuel européen, mieux connu sous l'acronyme anglais « MFF » (Multiannual Financial Framework), est le moment opportun pour mettre fin à l'hémorragie sociale, financière et écologique des pêches européennes. La Commission européenne, qui a proposé une restructuration complète de ce cadre budgétaire et un renforcement du pouvoir donné aux États membres pour décider de l'allocation de leur budget, souhaite une conclusion des négociations d'ici la fin de l'année 2026. La proposition initiale de la Commission accorde moins de garde-fous législatifs au niveau européen pour s'assurer que l'argent public soit utilisé au service du climat, de la biodiversité et de la justice sociale notamment. Les amendements sur la plus grande enveloppe du budget et sur la législation portant sur le secteur de la pêche ont pu être déposés jusqu'au 9 juin dernier et seront discutés et votés à partir de la mi-octobre.

En cette rentrée décisive, BLOOM lance une campagne européenne majeure pour en finir avec les ravages humains, économiques et environnementaux causés par le segment méga-industriel des pêches européennes. Celle-ci est portée par deux rapports scientifiques, un livre d'intervention et un événement à Bruxelles le lundi 28 septembre.

UNE NOUVEAUTÉ RADICALE DANS LE DOMAINE DE L'OCÉAN : LE LIVRE *REPRENDRE LA MER*



« Il y a une fatigue particulière à aimer le monde : chaque désastre est un nœud où tout tient à tout, et pour en dénouer un, il faudrait les détisser tous. Mais il existe une exception : l'océan. »

REPRENDRE LA MER
La mesure qui manquait pour sauver l'océan et la pêche
Claire Nouvian, Baptiste Morizot et **Daniel Pauly**
Préface par **Didier Gascuel**, professeur émérite en écologie marine et sciences halieutiques à l'Institut Agro et **Harold Levrel**, professeur d'économie au Muséum national d'Histoire naturelle.
Parution : 30 septembre 2026
134 pages - 12,90 €
Éditions Les Liens qui Libèrent

« Qu'on ne se méprenne pas sur la ligne que nous traçons. Elle ne sépare pas le petit du gros. Nous ne défendons pas la barque contre la machine, ni un passé rêvé contre une modernité coupable — cette nostalgie est un confort, et elle n'a jamais rien arrêté.

Nous ne défendons pas l'océan contre un métier, ni un métier contre l'océan. Nous refusons l'opposition dualiste : d'un côté, les défenseurs de l'océan et, de l'autre, les gens de mer. Il s'agit de faire exister le point de vue des interdépendances, pour faire émerger les alliances réelles. Défendre la pêche sans défendre la vie de la mer, ce serait défendre une main sans le corps ».

Depuis son livre *Abysses* en 2006, et en dehors de quelques projets artistiques, la fondatrice de BLOOM, Claire Nouvian, n'avait pas publié de texte. Elle avait le sentiment que tout avait déjà été dit sur l'océan par des ouvrages de vulgarisation scientifique remarquables comme *Une Mer sans poissons* (Philippe Cury, Yves Misery, 2008, Calmann Lévy) ou d'enquête comme *La Jungle des océans* sur les violations de droits humains en mer (*Ian Urbina*, 2019, Hors Collection Payot). Il fallait la perspective d'un livre d'intervention réussissant à synthétiser, grâce à la trame philosophique de Baptiste Morizot, les propositions du militantisme basées sur une connaissance approfondie des lobbies industriels, et des décennies de savoirs et de concepts scientifiques façonnés par par la recherche et Daniel Pauly en particulier, pour enthousiasmer les auteurs. Il en résulte un livre comme on n'en a jamais lu sur l'océan et les humains qui en dépendent, nous toutes et tous. À trois voix, les auteurs ont produit un texte ayant vocation à transformer radicalement le débat mondial sur la destruction de l'océan et des pêcheurs.

Cet essai se saisit des recherches récentes menées par BLOOM au sein du groupement de recherche « Pêche d'avenir » pour adresser frontalement la difficile question de l'échelle dans le déploiement de la catastrophe.

Reprendre la mer force à sortir de la passivité face au désastre et à refuser la mainmise des oligopoles méga-industriels sur l'océan et les institutions politiques.

Quatrième de couverture

« Partout où quelque chose va mal, quelque chose est devenu trop grand. Mais où fixer le seuil ? Nous sommes pris dans des systèmes techniques devenus destructeurs : ce qui émancipe semble irrémédiablement tressé à ce qui ravage. D'où les deux paresses de l'époque – la technophilie, qui promet que le système réparera ses dégâts, et la technophobie, qui idéalise le retour au « petit » comme la seule bonne mesure.

Nommer l'instant où une chose devient son contraire et se corrompt exigeait un terrain net : la mer. Depuis 1970, l'océan a perdu plus de la moitié de sa vie. La pêche industrielle a réussi l'impossible : le vider. Les ports ferment, les flottes artisanales meurent, les marins du Sud sont broyés. Le mot « pêche » abrite deux réalités que tout oppose : l'une vit de la mer et la laisse vivre, l'autre la dévore, et tout ce qui en dépend. Pour les séparer, il fallait la rencontre d'une militante, d'un scientifique et d'un philosophe. Ensemble, ils ont tracé la limite au-delà de laquelle l'activité devient sa propre négation : une contre-pêche. Ce livre entend la désarmer.

La méthode qu'ils ont imaginée peut nous inspirer partout où un dispositif détruit ce qu'il prétend produire : où commence la contre-agriculture ? La contre-foresterie ? Leur ligne refuse les oppositions binaires entre protecteurs de l'environnement et défenseurs de l'économie, et invite à forger des alliances inattendues. Ce livre ouvre la possibilité d'une victoire écologique et sociale sans précédent. Un horizon : reprendre la mer. »

BIOGRAPHIES



Claire Nouvian est une militante écologiste française, récompensée pour les combats victorieux qu'elle a menés avec l'ONG scientifique BLOOM, fondée en 2004, contre la destruction de l'océan, tels que l'interdiction du chalutage en eaux profondes et de la pêche électrique. En 2018, elle reçoit le Prix Goldman pour l'environnement.



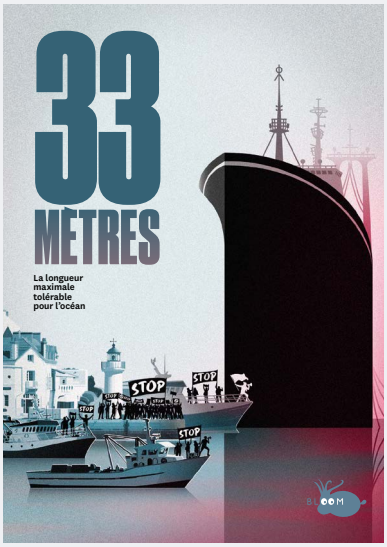
Baptiste Morizot est un philosophe français spécialiste du vivant. Il est l'auteur de nombreux ouvrages à succès, dont *Les Diplomates* (Wildproject, 2016) et *Sur la piste animale* (Actes Sud, 2018).



Daniel Pauly est professeur à l'Université de Colombie-Britannique au Canada. Auteur de plus de 500 publications scientifiques, il est considéré comme le plus grand expert mondial des ressources marines, celui par lequel le monde a pris conscience des ravages imposés à l'océan par les pêches industrielles.

RAPPORT : 33 MÈTRES

LA LONGUEUR MAXIMALE TOLÉRABLE POUR L'OCÉAN



Dans une publication scientifique majeure redéfinissant la « durabilité » appliquée aux pêches globales[7], **les plus éminents spécialistes de l'océan au niveau mondial** s'étaient accordés sur un constat : pour qu'une pêche puisse être considérée comme « durable », elle devait répondre à onze **« Règles d'or »**[8], dont une règle d'airain : la limite de la taille des navires.

Le principe était posé, mais la question restait jusqu'à présent sans réponse scientifique claire : à partir de quelle taille un navire de pêche devient-il « trop grand » ? **C'est cette « longueur maximale tolérable » (LMT) que nos travaux scientifiques ont permis d'identifier.** Notre analyse croisant de nombreux indicateurs a fait ressortir un seuil : 33 mètres.

Pourquoi 33 mètres ?

Au-delà de cette taille, l'activité de pêche se dénature, elle n'est pas simplement contre-productive. Elle coûte cher à la société, aux pêcheurs, au milieu marin et au climat. 33 mètres n'est pas le seuil où la pêche se dégrade, c'est celui où elle se déracine. Au-delà de cette limite, les flottes, détachées de leur territoire, deviennent détachées de leurs impacts. Ce seuil n'est pas arbitraire. Il se situe au croisement de plusieurs indicateurs.

Le point de nocivité : au-delà de 33 mètres, 84% des engins embarqués sont dits « traînants », principalement des chaluts de fond ou pélagiques et des sennes démersales, à fort impact sur le milieu marin.

1% contre tout le secteur : les navires de plus de 33 mètres ne sont que 638 au niveau de l'UE, c'est-à-dire seulement 1% de la flotte européenne.

Une distance moyenne de pêche de 4000 km : au-delà de 33 mètres, les navires passent 50% de leur temps de pêche en dehors des eaux européennes, au-delà des 200 milles nautiques. Ils pêchent en moyenne à 4384 km de leur port d'attache, très loin des ports et des territoires qu'ils sont censés servir.

Des navires de taille inhumaine selon la Bretagne : la Bretagne, première région française de pêche, décrit sa flotte de 98% de navires de moins de 33 mètres comme une « pêche à taille humaine », laissant entendre qu'au-delà, les navires relèvent d'opérations ayant perdu la juste mesure.

Une menace pour la sécurité alimentaire : les navires de 33 mètres capturent la moitié des volumes de poissons de la flotte européenne, principalement destinés à être ultra-transformés, parfois pour de l'huile et de la farine animale, et dont une partie part directement à l'export. Ce modèle est loin de satisfaire la promesse de sécurité alimentaire vantée par la méga-industrie.

7. Roberts, C., Béné, C., Bennett, N. et al. Rethinking sustainability of marine fisheries for a fast-changing planet. npj Ocean Sustain 3, 41 (2024). https://doi.org/10.1038/s44183-024-00078-2
8. https://bloomassociation.org/wp-content/uploads/2024/09/Roberts-et-al._2024_Golden-Rules-Paper_BLOOM_Francais.pdf.pdf

Mettre fin au gaspillage d'argent public

Les chercheurs de BLOOM ont estimé les montants d'aides publiques perçues au titre de la détaxe sur le carburant et les accords de pêche par ces navires méga-industriels. **En 2023, la détaxe sur le carburant consentie aux flottes méga-industrielles de seulement dix pays représentait 278 millions d'euros.** Les accords de pêche, quant à eux, ont coûté en 2025 **92 millions d'euros aux contribuables européens alors qu'ils ne concernent que 0,1% de la flotte européenne.** Malgré ces financements publics, nombre de ces navires et entreprises de pêche qui les détiennent sont chroniquement déficitaires, c'est particulièrement le cas de la méga-industrie de capture du thon. Autrement dit, les contribuables financent un modèle économique déficitaire et sous perfusion qui ne tient plus sans argent public.

Préserver la pêche, ses emplois et sa valeur économique

La question n'est pas seulement de protéger l'océan. **C'est de préserver les conditions mêmes de l'existence de la pêche.** Prélever plus vite que l'océan ne peut reconstituer ses ressources, c'est détruire le capital dont dépend toute la profession. Le chantage à l'emploi des méga navires usines ne tient pas face aux milliers de pêcheurs artisans ayant mis la clef sous la porte ces dernières années : depuis 2017, le secteur de la pêche européen a perdu 25% de ses emplois à temps plein[9]. L'argument est même contraire : la petite pêche artisanale créée 10 fois plus d'emplois et jusqu'à 4 fois plus de valeur ajoutée que les plus grands navires, tout en étant plus sélective et sans quasiment aucun impact sur les fonds, **mais elle reçoit entre 2 et 4 fois moins d'aides publiques** que certains grands chalutiers.

Au cours des vingt dernières années, **80% des fonds européens consacrés à la pêche ont bénéficié à la pêche industrielle, tandis que la petite pêche côtière n'a reçu que 1% des allocations sur la période 2021-2027.**

Enfin, ces navires méga-industriels de 33 mètres et plus ne permettent pas d'avoir accès à un poisson bon marché : en réalité, il est rendu peu cher à l'achat et cher à la vente, l'écart étant capté par la transformation industrielle ; on ne paye pas mieux le pêcheur en bout de chaîne, on sacrifie juste le travail dans l'équation.

Préserver notre souveraineté alimentaire

À partir des années 2000, il est devenu cinq fois plus difficile de pêcher du poisson en Europe qu'en 1950. Les flottes méga-industrielles ne sont pas devenues « contre-productives » puisqu'elles ne « produisent » pas le poisson : elles l'extraient, et en cela, elles sont devenues une activité de destruction systématique du vivant et de nos ressources alimentaires, une contre-pêche.

Les engins employés par la méga industrie, principalement des chaluts et des sennes, broient le vivant et les fonds, capturent des jeunes poissons en masse et font de multiples prises dites « accidentelles », un pur gâchis d'espèces qui ne seront même pas commercialisées. À titre d'exemple, les chalutiers espagnols qui pêchent la crevette au large de l'Afrique de l'Ouest peuvent rejeter jusqu'à 80% du contenu de leur filet. En période de grande crise d'extinction du vivant et de changement climatique galopant, de telles pratiques ne sont plus acceptables.

Dans certains pays, les petits poissons pélagiques pêchés par les méga-chalutiers dont *l'Annelies Ilena*, 145 mètres de longueur, est le symbole, sont réduits en farine pour engraisser des animaux d'élevage à terre comme en mer, alors que ce poisson était – et devrait être – consommé directement par des humains et notamment les populations côtières.

Une pêche durable ne consiste pas à capturer toujours plus, mais à prélever ce que l'océan peut renouveler. La souveraineté alimentaire ne se mesure donc pas au volume de poissons capturés aujourd'hui, mais à notre capacité à nous nourrir demain.

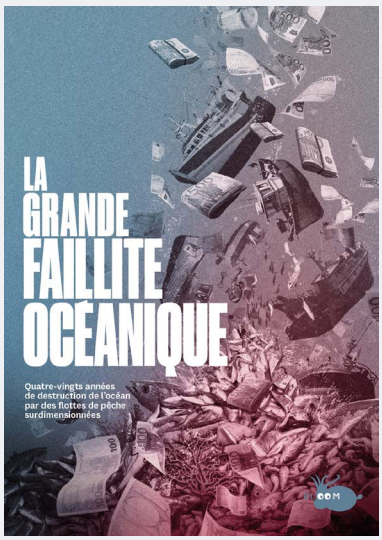
C'est pour toutes ces raisons que nous appelons aujourd'hui au démantèlement des navires méga-industriels de 33 mètres et plus.

→ LIRE LE RAPPORT

9. Scientific Technical and Economic Committee for Fisheries (STECF) – *Social Data in EU Fisheries: methodology, dissemination, analysis and evaluation* (STECF 25-02 & 25-13), BALLESTEROS, M., KRAAN, M., VIRTANEN, J. and GUILLEN, J. (editors), Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2026, https://data.europa.eu/doi/10.2760/6411168, JRC145884.

RAPPORT : LA GRANDE FAILLITE OCÉANIQUE

Avec la collaboration du bureau d'études pour la gestion de l'environnement AsCA



Une fresque inédite retraçant quatre-vingts ans de faillite des politiques publiques européennes concernant les pêches maritimes

Après la Seconde Guerre mondiale, le déploiement des activités de pêche en mer change radicalement d'échelle : en moins d'un siècle, la pêche passe d'une activité artisanale à une activité industrielle productiviste fondée sur la recherche de l'exploitation maximale des ressources.

Cette course aux volumes révèle très rapidement ses limites. À partir de 1974, les captures de la pêche européenne chutent : la flotte prélève les ressources plus rapidement qu'elles ne se reconstituent. **Entre 1950 et 2005, l'abondance des poissons est divisée par cinq dans le Golfe de Gascogne et la mer Celtique.**[10]

Pourtant, loin de remettre en cause son modèle, l'industrie de la pêche creuse le sillon en embrassant le gigantisme et en développant des navires méga-industriels de plus de 33 mètres. La pêche européenne, comme le reste de la pêche occidentale, va chercher alors plus loin, et plus profond, de nouvelles zones et de nouvelles espèces à exploiter. Du chalutage profond à la pêche électrique, elle se dote des technologies les plus intrusives et impactantes, et de navires toujours plus performants. **Il ne s'agit plus seulement d'augmenter les captures, mais de dénicher des poissons de moins en moins nombreux.** Aidées par les accords de pêche passés entre l'Union européenne et des pays tiers, les flottes devenues méga-industrielles s'étendent au-delà des eaux européennes, contribuant à la prédation des eaux mondiales et à la déstabilisation de systèmes socio-économiques de nombreux pays.

Quatre-vingts années tout au plus : c'est le temps qu'il aura fallu à quelques entrepreneurs et décideurs pour laisser place à une immense faillite océanique. Au cœur de ce désastre : la confiance aveugle dans le fait que la productivité pourrait passer outre les contraintes biologiques du vivant. En bas de l'échelle, contribuables, consommateurs, citoyens, pêcheurs et monde marin paient le prix d'une extraction devenue disproportionnée.

LES DATES CLEFS

→ **Début du XXe siècle :** la pêche européenne entre dans l'ère industrielle avec des chalutiers à vapeur de plusieurs dizaines de mètres.

→ **1945 - 1970 :** après la Seconde Guerre mondiale, les États européens reconstruisent et modernisent leurs flottes, lançant une course à la puissance et à la productivité qui transforme la pêche en activité d'extraction de masse.

→ **1974 :** la pêche européenne atteint son pic de captures avant même la mise en place de mesures de régulation des pêches.

→ **1983 :** la création de la Politique commune de la pêche (PCP) marque la première tentative européenne d'encadrer collectivement l'exploitation des ressources halieutiques.

→ **2000 :** il faut désormais cinq fois plus d'effort de pêche pour capturer la même quantité de poissons.

→ **2013 :** la réforme de la PCP introduit l'objectif de « rendement maximal durable » (RMD) et l'obligation de débarquement, mais treize ans plus tard, la surpêche demeure, en raison de la complicité des États membres de l'UE avec les lobbies méga-industriels constitués.

→ **2026 :** faute d'une mise en œuvre suffisamment rigoureuse et de contrôles effectifs par les États, la PCP accuse dix ans de retard sur un objectif pourtant essentiel, fixé à l'horizon 2020 : l'élimination de la surpêche.

10. Sylvain Guénette et Didier Gascuel, 2012, Shifting baselines in European fisheries: The case of the Celtic Sea and Bay of Biscay. Ocean & Coastal Management, Ocean & Coastal Management, actualisée pour 2021 par Pierre-Yves Hernvann et Didier Gascuel

CONCLUSION

La *contre-pêche* ne capture pas du poisson pour en vivre, mais pour amortir les machines qui épuisent les océans. L'échelle méga-industrielle correspond à **une activité zombie, un capital économiquement mort, une technologie écologiquement condamnée,** que seul le soutien des finances publiques maintient en vie et qui, en survivant, étouffe les vivants : les pêcheurs qu'elle évince et la mer qu'elle vide. Des ogres.

Nous ne cherchons pas le retour à un passé artisanal fantasmé, ni à faire le procès de l'industrie de la pêche en général. Nous affirmons défendre le secteur de la pêche contre ce qui le détruit.

Nous avons cherché une limite, un point de bascule au-delà duquel le tolérable devient intolérable, au-delà duquel l'outil qui nous fait vivre contribue à nous tuer.

Nos travaux ont montré qu'il était possible d'identifier ce point de tolérance.

Nous encourageons les autres secteurs productifs à se saisir de la méthodologie que nous avons élaborée pour évaluer les performances sociales, écologiques et économiques des pêches – une méthode qui dépasse le seul et insuffisant bilan carbone d'une activité dès lors qu'elle interagit avec le vivant et les écosystèmes – pour identifier dans d'autres filières mises à mal par des échelles devenues hors de contrôle le seuil de tolérance qu'il ne faut pas dépasser.

Identifier le point de tolérance d'une échelle devenue trop grande ouvre des perspectives immenses de reprise en mains de notre destin sur des pratiques et des acteurs devenus trop grands pour rester fidèles à leur mission initiale et n'obéir à autre chose qu'à la loi du rendement financier.

Affirmer qu'au-delà d'un certain seuil, une activité devient non seulement contre-productive mais contre-nature, permet d'envisager joyeusement l'avenir et de régénérer la puissance du politique dans sa capacité à adopter les mesures urgentes et nécessaires qui sont aptes à sauver un pan entier de l'économie, la pêche – et plus tard, espérons-le, des pans entiers – du naufrage assuré.



Navire Annelies Ilena

Nous défendons toute la pêche, dans sa diversité, contre tout ce qui est devenu sa négation : les navires méga-industriels, y compris les navires-usines. Nous défendons la pêche artisanale du canot au fileyeur, dans toute son étendue et sans nostalgie. Nous défendons la pêche «industrielle», qui, elle aussi, emploie, débarque et fait vivre des ports – sous la seule réserve qu'elle consente à sa transition.

Nous proposons d'utiliser l'argent public européen pour financer le démantèlement des navires dont la longueur est égale ou supérieure à 33 mètres. Leur démantèlement permettrait enfin une réallocation des fonds vers la régénération du secteur, sa transition sociale, écologique, la sauvegarde des métiers artisans, la protection des écosystèmes et la recherche scientifique

C'est la condition de la renaissance d'un secteur en perdition.

NOS DEMANDES

1 **Démanteler les navires méga-industriels à l'horizon 2035** en prévoyant, dans les fonds européens actuellement discutés, **un programme obligatoire de cessation définitive d'activité pour tous les navires de pêche de l'UE d'une longueur égale ou supérieure à 33 mètres. Nous estimons le coût de ce démantèlement de 1% de la flotte européenne à 2,7 milliards d'euros.**

Au-delà des bénéfices environnementaux et sociaux tirés du démantèlement des navires les plus problématiques de la flotte, c'est l'ensemble de la prédation financière et politique opérée par cette méga-industrie sur le secteur qui prendra fin, rendant enfin aux pêcheurs la possibilité de reprendre le contrôle sur leurs organes de représentation, sur les quotas et leur destin.

2 **Financer et organiser la transition du secteur (sous 33 mètres) vers des pratiques durables en abandonnant les méthodes de pêche destructrices et grandes consommatrices d'énergie :**

· Allouer 50% des fonds européens à la pêche pour la transition du secteur et le soutien aux petits pêcheurs à faible impact.

· Interdire toutes les subventions accordées aux navires utilisant des engins de pêche destructeurs – à savoir les engins remorqués ou entrant en contact avec les fonds marins, tels que les sennes et les chaluts. *A contrario* la substitution de ces engins vers d'autres méthodes à moindre impact (casiers, lignes et filets) et l'accompagnement des personnes concernées par cette transition doit être financée. La pêche au-dessous de 33 mètres doit continuer d'exister, en évoluant vers des pratiques plus durables afin de réduire ses impacts et améliorer sa résistance aux chocs externes.

3 **Financer, protéger et restaurer les écosystèmes marins :**

· Allouer 50 % des fonds européens destinés à la pêche à la conservation et à la restauration des écosystèmes marins.

· Mobiliser les outils disponibles dans la Politique commune de la pêche : la bande côtière doit être réservée aux navires côtiers[11] et hauturiers[12]; les aires marines réellement protégées selon les standards internationaux; et les tailles minimales de captures doivent être respectées. L'ensemble de ces mesures doivent être réitérées au sein de l'**Ocean Act** et appuyées par des moyens de contrôle suffisants pour garantir leur bonne application.

· Veiller à ce que ces financements contribuent aux objectifs des principales législations de l'UE en matière de climat, d'environnement et de biodiversité.

4 **Veiller à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche,** y compris les interdictions d'aide à la pêche des stocks surexploités et aux opérateurs se livrant à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

5 **Garantir la transparence des données** en rendant publiques les informations suivantes :

· **Les données relatives à l'utilisation – privée –** de la ressource par chacun des navires de pêche. Et ce alors que, par définition, le sauvage n'appartient à personne.

· **Les subventions accordées au secteur de la pêche :** les bénéficiaires, les opérations financées et les montants alloués au titre des fonds européens, des aides d'État et d'autres formes de soutien direct ou indirect.

11. d'une longueur inférieure à 12 mètres
12. d'une longueur située entre 12 et 24 mètres

LES CHIFFRES CLEFS

1% DES PLUS GRANDS NAVIRES DE PÊCHE DE L'UE
font entre 33 et 145 mètres. On en dénombre 638 (juillet 2026).

84% DES NAVIRES MÉGA-INDUSTRIELS
sont armés d'engins traînés derrière le navire, à fort impact sur les écosystèmes marins, tels que les chaluts, sennes et dragues. A contrario, les navires de moins de 33 mètres sont 83% à pratiquer des techniques à faible impact environnemental (casier, ligne ou filet). La *contre-pêche* est intimement liée à l'utilisation de pratiques délétères pour l'environnement.

50% DU TEMPS DE CES NAVIRES
est passé à capturer du poisson en dehors des eaux européennes, en rupture avec le territoire qu'ils sont censés servir et souvent au détriment de communautés littorales de pays tiers.

4384 KM EST LA DISTANCE MOYENNE
à laquelle les navires méga-industriels font leurs captures, soit davantage que la distance à vol d'oiseau entre Lisbonne et Reykjavik en Islande (3481 km).

55% DES POISSONS CAPTURÉS
par les navires européens proviennent des navires d'une longueur de 33 mètres et plus, soit 1% de la flotte.

92 MILLIONS D'EUROS
par an sont versés par l'Union européenne à 0,1% de la flotte européenne pour leur permettre de pêcher dans les eaux d'États tiers.

278 MILLIONS D'EUROS
par an au minimum de financements publics dont est exemptée la méga-industrie en moyenne grâce à une aide indirecte : la détaxe carburant.

97% DES EAUX EUROPÉENNES
sont considérées « dans un état problématique » par l'Agence européenne pour l'environnement. (EEA, 2026)

47% DES PRINCIPALES POPULATIONS
de poissons européennes se situent en dehors des limites biologiques de sécurité. (CSTEP, 2026)

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE PÊCHE ?

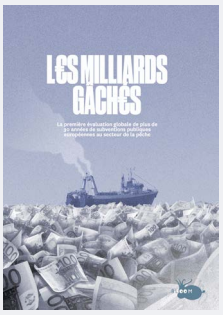
→ **La pêche artisanale** est l'activité de pêche menée à petite échelle par des navires de moins de 12 mètres, utilisant principalement des équipements tels que la ligne, le filet ou les casiers. La pêche artisanale se pratique à proximité du port d'attache.

→ **La pêche semi-industrielle ou pêche hauturière** concerne les navires compris entre 12 et 24 mètres.

→ **La pêche industrielle** est l'activité de pêche menée par des navires de taille moyenne à grande (plus de 24 mètres). La pêche industrielle utilise des engins traînés sur les fonds ou en pleine eau comme les chaluts.

→ **La pêche méga industrielle ou *contre-pêche*,** concerne des navires de plus de 33 mètres et pour certains allant jusqu'à plus de 100 mètres. La pêche méga industrielle utilise aussi des engins traînés sur les fonds ou en pleine eau comme les chaluts. Leur rayon d'activité se situe en moyenne à 4000 km de leur port d'attache.

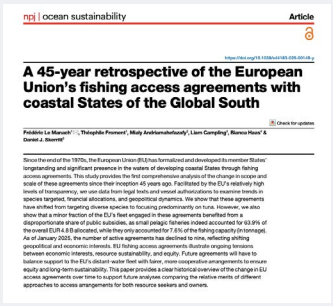
DÉCOUVRIR TOUTES LES PUBLICATIONS DE BLOOM SUR LES SUBVENTIONS EUROPÉENNES ACCORDÉES AU SECTEUR DE LA PÊCHE



Les milliards gâchés.
BLOOM (2026)
https://bloomassociation.org/wp-content/uploads/2026/06/les-milliards-gaches.pdf



Breizhit.
Comment les industriels de la pêche bretons ont fait main basse sur les aides Brexit au détriment des Hauts-de-France.
BLOOM (2025)
https://bloomassociation.org/wp-content/uploads/2025/04/Rapport-Breizhit.pdf


npj | ocean sustainability Article

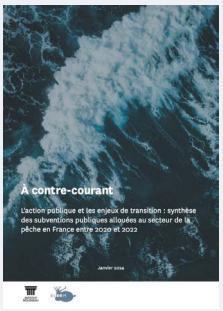
A 45-year retrospective of the European Union's fishing access agreements with coastal States of the Global South

A 45-year retrospective of the European Union's fishing access agreements with coastal States of the Global South
Le Manach *et al.* (2025)
npj Ocean Sustain.
https://doi.org/10.1038/s44183-025-00149-y

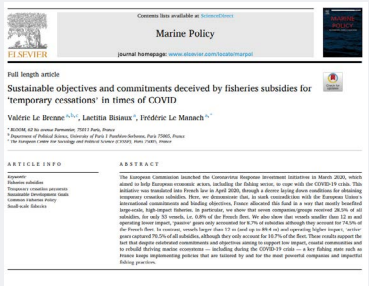

npj | ocean sustainability Article

Hidden costs and propped-up profits: unraveling the economics of Europe's purse-seine tuna fishing industry

Hidden costs and propped-up profits: unraveling the economics of Europe's purse-seine tuna fishing industry.
Froment *et al.*(2025)
npj Ocean Sustain.
https://doi.org/10.1038/s44183-025-00165-y



À contre-courant.
BLOOM (2024)
https://bloomassociation.org/wp-content/uploads/2024/01/A-contre-courant.pdf


Marine Policy

Full length article

Sustainable objectives and commitments deceived by fisheries subsidies for 'temporary cessations' in times of COVID

Sustainable objectives and commitments deceived by fisheries subsidies for 'temporary cessations' in times of COVID.
Le Brenne *et al.* (2021)
Marine Policy
https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X21002815



WTO must ban harmful fisheries subsidies.

Sumaila *et al.* (2021)
Science

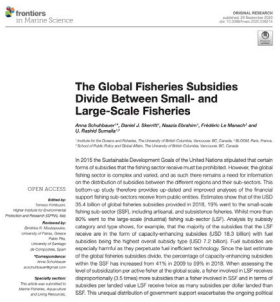
https://www.science.org/doi/10.1126/science.abm1680



A 20-year retrospective on the provision of fisheries subsidies in the European Union.

Skerritt, D. J. *et al.* (2020)
ICES Journal of Marine Science

https://academic.oup.com/icesjms/article/77/7-8/2741/5902157



The Global Fisheries Subsidies Divide Between Small- and Large-Scale Fisheries.

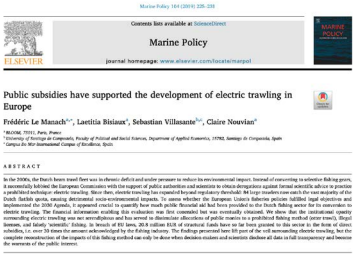
Schuhbauer *et al.* (2020)
Frontiers in Marine Science

https://www.frontiersin.org/journals/marine-science/articles/10.3389/fmars.2020.539214/full



Fisheries subsidies wreck ecosystems, don't bring them back. Sumaila *et al.* (2019)
Nature

https://doi.org/10.1038/d41586-019-02054-0



Public subsidies have supported the development of electric trawling in Europe.

Le Manach *et al.* (2019)
Marine Policy

https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X18308819



Global fisheries subsidies: an updated estimate.

Sumaila et al. (2016)
Marine Policy

https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0308597X16000026



Analyse des comptes de la Scapêche.

BLOOM (2013)

https://bloomassociation.org/analyse-des-comptes-de-la-scapeche/

À propos de BLOOM

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 par Claire Nouvian, lauréate du Prix Goldman pour l'environnement en 2018. La mission de BLOOM est de préserver les océans, le climat et les espèces marines des destructions engendrées par les activités extractives, en particulier la pêche industrielle et la production d'hydrocarbures. L'océan est le berceau de la vie sur terre et le principal régulateur climatique : il absorbe jusqu'à 30% de nos émissions de CO_2.

BLOOM est une ONG scientifique qui mène ses propres études indépendantes, des investigations et des évaluations qui mettent en lumière des questions cruciales et non traitées par la recherche publique. Ses positions sont entièrement fondées sur des données scientifiques. BLOOM opère en grande partie comme un institut de recherche.

BLOOM mène également des campagnes de mobilisation citoyenne et de plaidoyer ainsi que des actions judiciaires afin de lutter contre les décisions publiques ou privées dangereuses pour le bien commun. Ses actions sont destinées aux citoyens, aux médias, aux décideurs politiques et aux acteurs économiques.

BLOOM est forte de plusieurs victoires éclatantes comme l'interdiction du chalutage profond en Europe en 2016, l'interdiction de la pêche électrique en Europe en 2019, et le soutien de la France au moratoire contre l'exploitation minière des grands fonds marins en 2022. Son efficacité et sa force de frappe sont reconnues internationalement.



CONTACT PRESSE
→ **Raphaëlle Graffion**
Chargée de relations presse BLOOM
raphaellegraffion@bloomassociation.org